



Cet évènement est ouvert à toutes les parties prenantes (gouvernements, régulateurs, radiodiffuseurs, opérateurs de télécommunication mobile, etc.). La présence des coordinateurs nationaux pour la transition au numérique et le dividende numérique est **vivement souhaitée** lors de l'atelier. La réunion de coordination de fréquences est principalement destinée aux experts dans le domaine de la planification des fréquences de la radiodiffusion, et la présence d'experts ayant participé à la Conférence régionale des radiocommunications de 2006 (RRC-06) est **fortement recommandée**.

Tous les documents relatifs à cet évènement (programme définitif, formulaires d'inscription et de réservation d'hôtel, demandes de bourse et information des participants) seront publiés sur le site internet de l'UIT : <http://www.itu.int/ITU-D/tech/events/index.html> et sur le site de l'UAT (<http://www.atu-uat.org/>) Les participants sont invités à télécharger ces documents

Pour plus d'information, vous êtes invités à contacter Jean-Jacques Massima (UIT) :  
[jean-jacques.massima@itu.int](mailto:jean-jacques.massima@itu.int)  
Tél.: +237 22 22 92 91

ou le point focal à Bamako :

M. Baba Konate  
[bkkonate@yahoo.fr](mailto:bkkonate@yahoo.fr)  
Tél. : + 223 66 75 90 12

Suppléant: M. Mamadou Hari Traore  
[hady@cefib.com](mailto:hady@cefib.com)  
Tél.: + 223 66 74 00 88

### **Enregistrement**

Le formulaire d'enregistrement est disponible sur le site web de l'UIT ci-dessus mentionné.

### **Bourses**

L'UIT fournira un nombre limité de bourses complètes pour un à deux participants par pays éligible de la région Afrique, dans la limite du budget disponible. Les demandeurs de bourse doivent être dûment accrédités par leur Administration, qui doit faire partie des pays les moins avancés(PMA) ou des pays en développement ayant un revenu par personne inférieur à 2'000 dollars des Etats-Unis. Un des bénéficiaires de ladite bourse doit être un expert dans la planification des fréquences d'un organisme de radiodiffusion.

Les demandeurs de bourses doivent soumettre leur demande à l'aide du formulaire ci-joint (Annexe 2) dûment signé par leur Administration, au plus tard le 15 février 2012.

Le nombre de délégués par pays n'est pas limité.

Les participants soumis à un visa d'entrée au Mali sont invités à contacter l'ambassade du Mali dans leur pays pour obtenir les informations pertinentes en temps utile.

Les réservations d'hôtel peuvent être faites à l'aide du formulaire, directement auprès de l'hôtel.

En me réjouissant de votre participation à cet atelier et de votre contribution au renforcement des relations entre les pays de la région dans le domaine de la gestion du spectre des fréquences, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Original signé*

Brahima Sanou  
Directeur

Annexe 1 – Programme préliminaire  
Annexe 2 – Formulaire de demande de bourse

Cc: M. François Rancy, Directeur, Bureau des Radiocommunications